



Prévenir les risques psychosociaux au travail: Les interventions de l'inspection du travail s'avèrent efficaces.

9 novembre 2017

Rafaël WEISSBRODT ¹, Dr. Marc ARIAL ¹, Tarek BEN JEMIA ¹,
Prof. David GIAUQUE ², Dr. Margaret GRAF ¹, Marc HUBER ¹,
Dr. Samuel IFF ¹, Margot VANIS ¹, Christine VILLARET D'ANNA

¹ Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)

² Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques



Introduction

- **Les risques psychosociaux (RPS)** « désignent des risques pour la santé comme le stress, le burn-out et les atteintes à l'intégrité personnelle. Ils sont dus à une conception et une organisation du travail insuffisantes ainsi qu'à un mauvais environnement social sur le lieu de travail. » www.psyatwork.ch
- Les autorités en charge de la SST dans divers pays se préoccupent toujours plus de ces problèmes.
- Il y a peu de données scientifiques concernant l'efficacité des initiatives des autorités et des interventions de l'inspection du travail.



Objectifs

But

Mesurer les effets de l'action prioritaire d'exécution sur les RPS

Questions

Est-ce que les contrôles en entreprise...

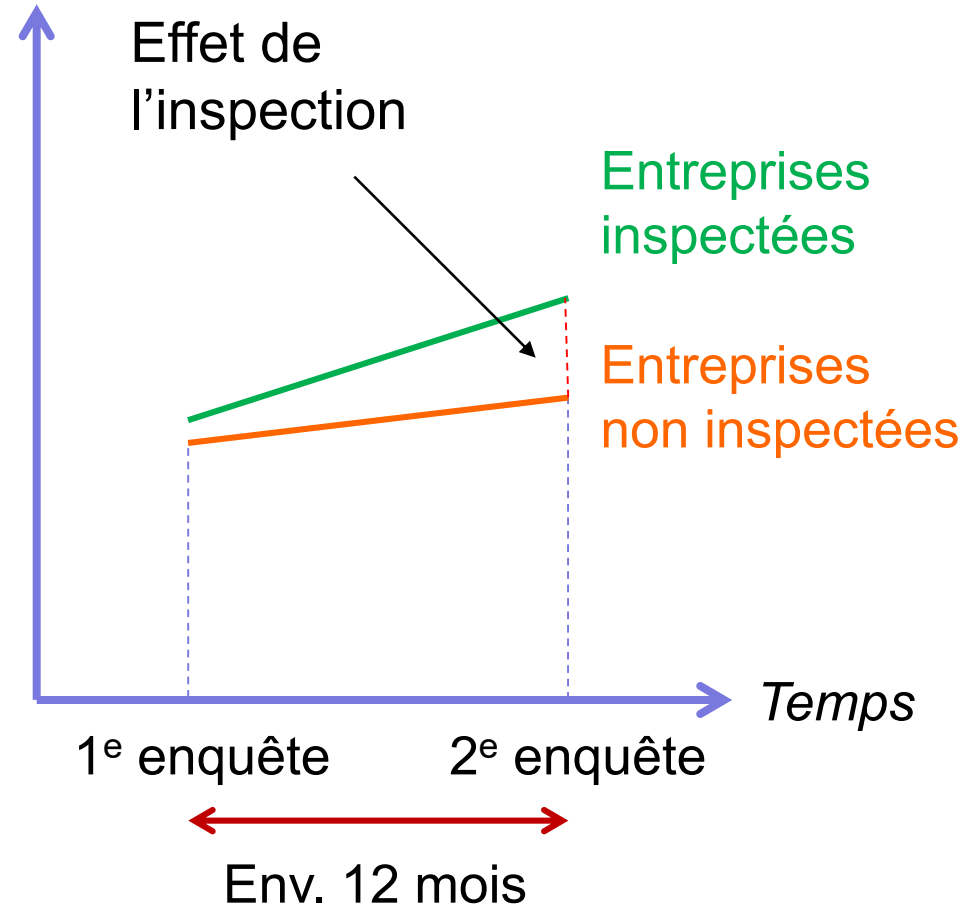
- Améliorent la **gestion** de la santé-sécurité ?
- Améliorent la **participation** des travailleurs à la santé-sécurité ?
- Accroissent la **disposition** des employeurs à prévenir les RPS ?
- Développent les **compétences** des employeurs pour prévenir les RPS ?
- Conduisent les entreprises à mettre en place des **mesures** de prévention des RPS ?



Design de l'étude

- Design quasi-expérimental
- Enquête auprès de représentants des entreprises (propriétaire, RH ou autre cadre supérieur)
- Questionnaire téléphonique ou écrit (120 questions)
- Complété par une étude qualitative et une enquête auprès d'inspecteurs (pas présentées ici)

Prévention





Echantillon

Groupe d'intervention

Entreprises avec un contrôle planifié
et annoncé aux chercheurs (n=486)



Entreprises contactées (n=287)



Entreprises participant à la 1^e
enquête (n=208)
Taux de réponse 72.5%



Perte entre les 2 enquêtes
(refus ou fermeture)



Participants 2^e enquête (n=185)



Groupe témoin

Echantillon aléatoire stratifié tiré du
Registre fédéral des entreprises et
établissements (n=429)



Entreprises contactées (n=405)



Entreprises participant à la 1^e
enquête (n=197)
Taux de réponse 48.6%



Perte entre les 2 enquêtes (refus,
fermeture ou contamination)



Participants 2^e enquête (n=161)



Echantillon total 2^e enquête (N=346)



Analyses factorielles → 9 échelles

1 – Gestion de la santé-sécurité

2 – Participation des travailleurs

3 – Exposition perçue: stress et charge excessive

4 – Exposition perçue: atteinte à l'intégrité personnelle
(agression, discrimination, harcèlement, traumatismes)

5 – Exposition perçue: autres facteurs de risques
psychosociaux (horaires longs ou irréguliers, clients
difficiles, problèmes de communication, insécurité de
l'emploi, tensions interpersonnelles, environnement
physique inadapté, ...)



Analyses factorielles → 9 échelles

6 – Disposition à prévenir les RPS

7 – Mise en place de mesures de gestion spécifique des RPS (conseil confidentiel, politique d'entreprise, procédures, sondage de satisfaction, mesures de bien-être individuel, ...)

8 – Amélioration générale des conditions de travail (adaptation des tâches, changements de l'organisation du travail ou des horaires, augmentation des effectifs, amélioration des outils et de l'environnement, ...)

9 – Niveau de compétence perçu dans le domaine des RPS

Echelles graduées de 0 (très bas) à 12 (très élevé)



RESULTATS

Attention

1. Il s'agit de résultats encore provisoires. Un rapport final est en cours de rédaction (fin de l'année).
2. Les entreprises inspectées n'ont pas été sélectionnées aléatoirement. Elles ne sont pas nécessairement représentatives du tissu économique suisse dans son ensemble.



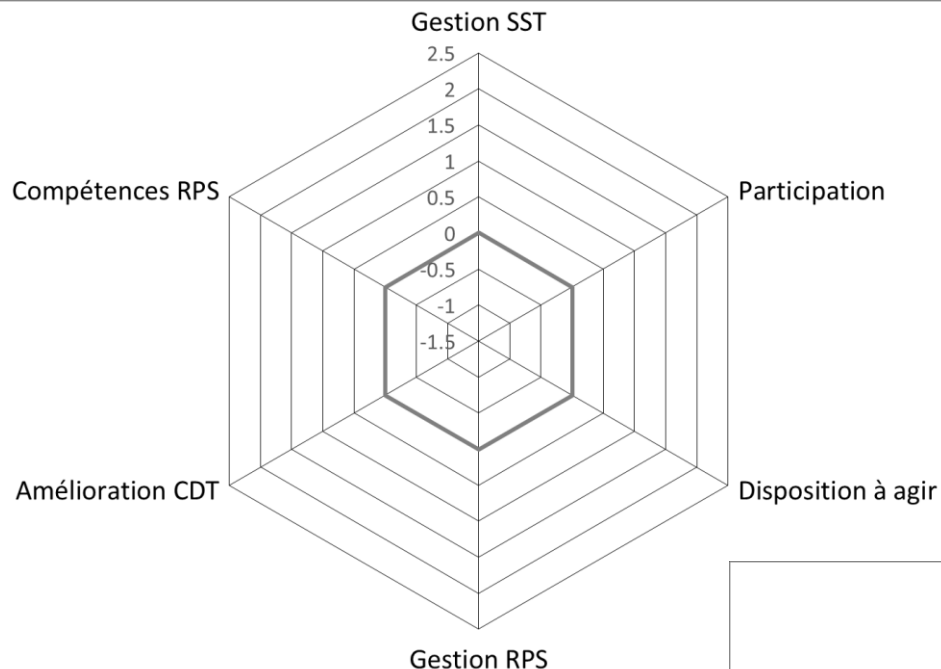
Catégories d'entreprises

	Secteur tertiaire ¹		Secteur secondaire ²	
	Non inspectée	Inspectée	Non inspectée	Inspectée
<100 employés	70	71	23	21
100+ employés	56	82	12	11

Total: 346

¹ Services, commerce, hôtellerie-restauration, transports, santé-social, administration, formation

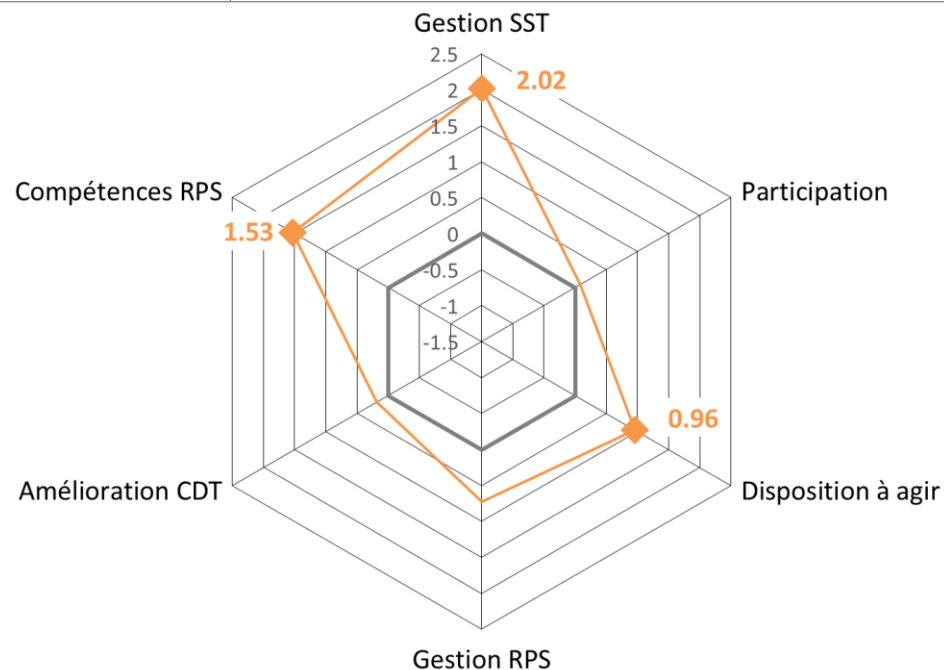
² Industrie, construction, artisanat



Entreprises tertiaires non inspectées, <100 employés (catégorie de référence)

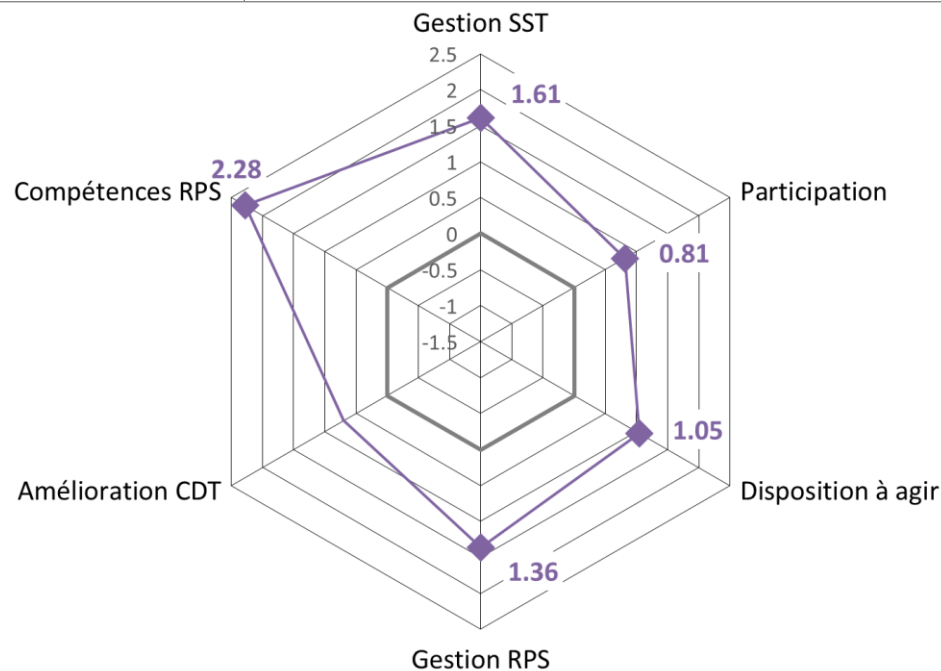
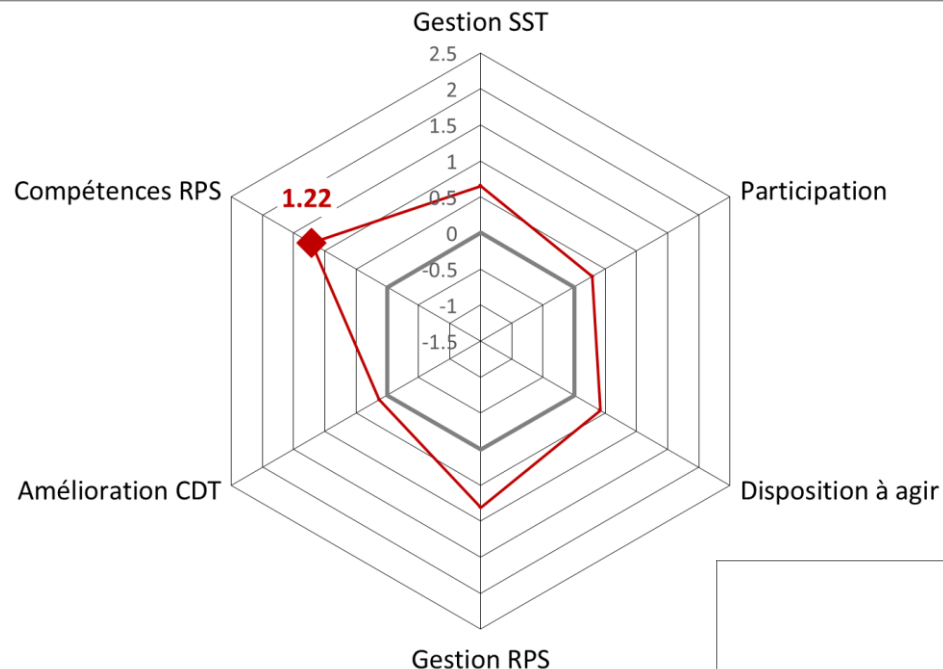
♦ = statistiquement significatif
Les chiffres correspondent aux coefficients de régression.

Entreprises tertiaires
inspectées, <100 employés





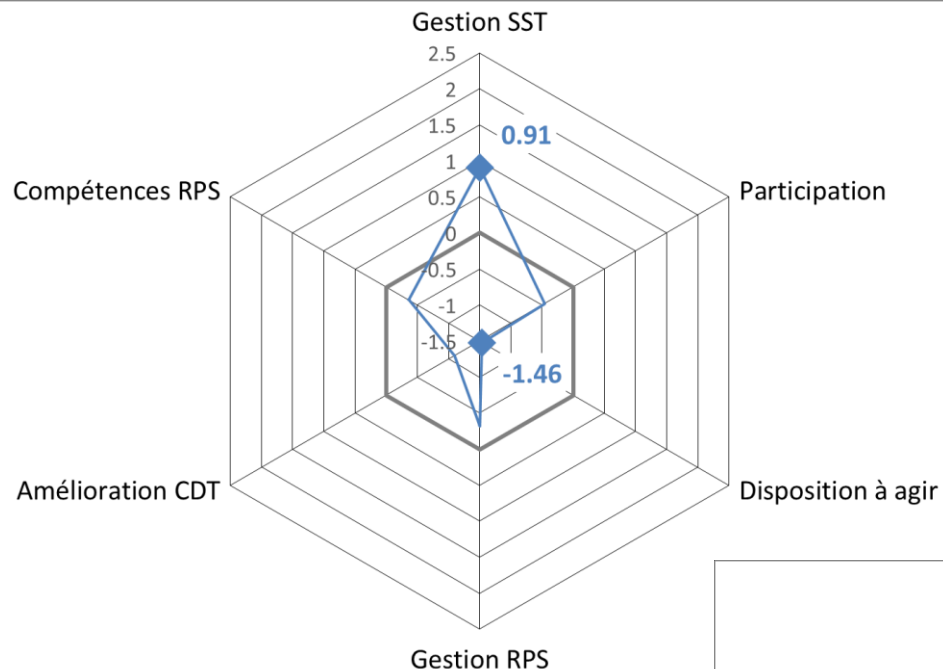
Entreprises tertiaires non inspectées, 100+ employés



Entreprises tertiaires inspectées, 100+ employés

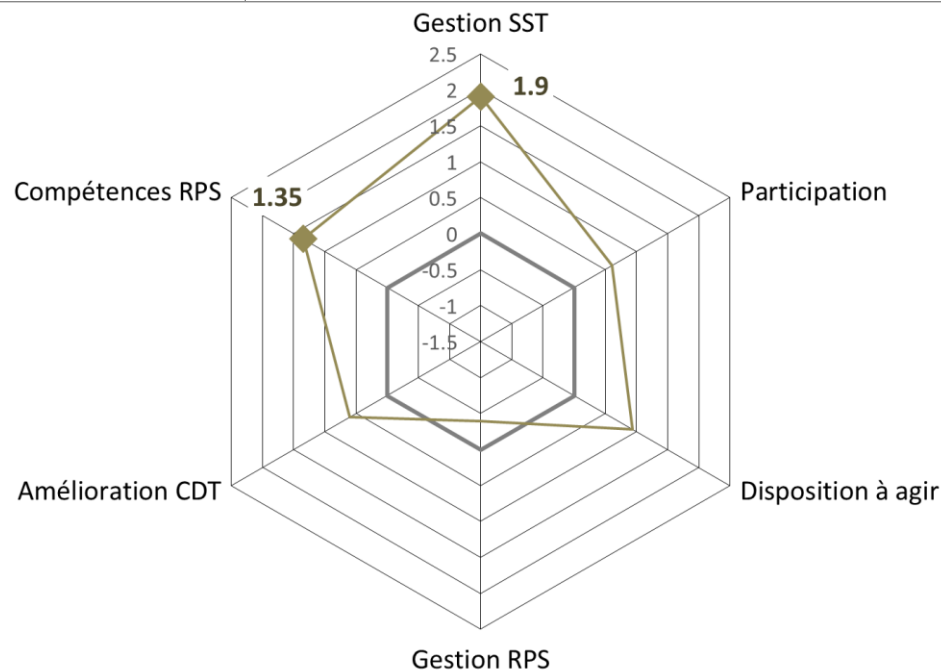


Entreprises secondaires non inspectées, <100 employés



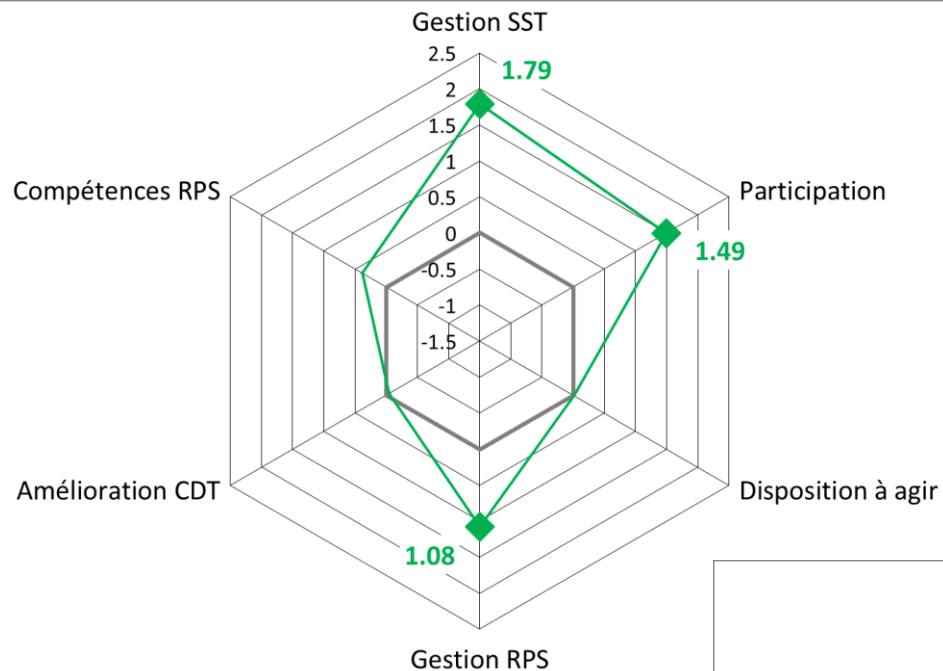
◆ = statistiquement significatif
Les chiffres correspondent aux coefficients de régression.

Entreprises secondaires inspectées, <100 employés



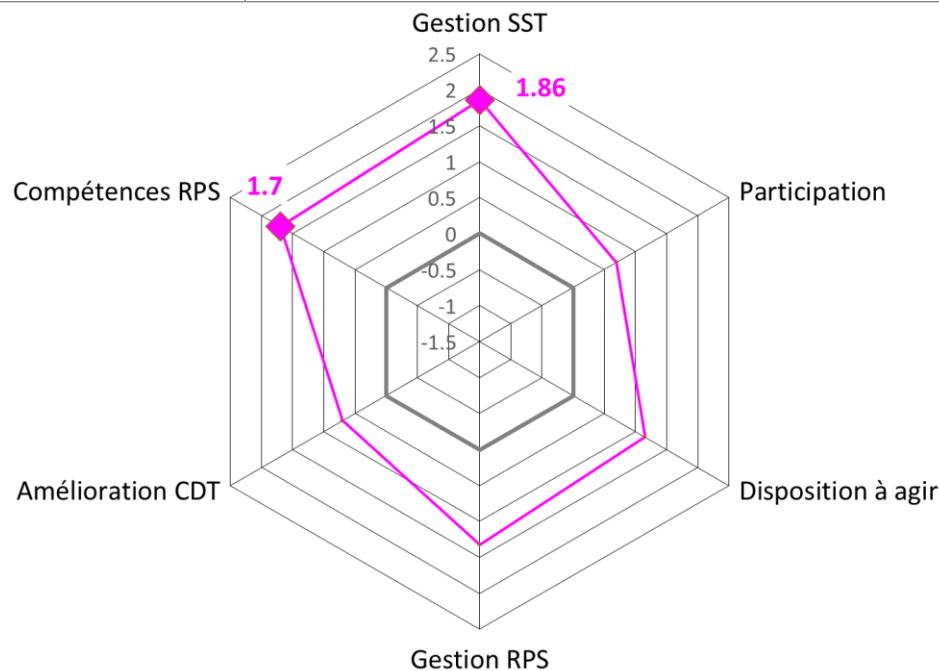


Entreprises secondaires non inspectées, 100+ employés



♦ = statistiquement significatif
Les chiffres correspondent aux coefficients de régression.

Entreprises secondaires inspectées, 100+ employés





Effets sur certaines mesures spécifiques

(fondés sur des régressions multiples)

Les visites d'inspection ont conduit spécifiquement à la mise en place des mesures suivantes:

- Charte ou politique d'entreprise sur les RPS ***
 - Clarification des rôles pour la gestion des RPS ***
 - Procédure de résolution des conflits *
- } Politiques et procédures
- Changement de tâches pour certains employés **
 - Conseil confidentiel *
- } Soutien individuel
- Enregistrement du temps de travail *

* $p < .05$ ** $p < .01$ *** $p < .001$



Conclusion

- Les visites ont eu un impact positif sur:
 - La gestion de la santé-sécurité
 - La disposition à prévenir les RPS
 - Les compétences en matière de RPS
- Elles ont eu un impact positif sur certaines mesures de prévention (procédures et soutien individuel).
- Globalement, elles n'ont pas eu d'effet sur la participation du personnel.
- Les effets les plus marqués concernent les grandes entreprises de service.



Conclusion

- 1^e étude sur l'efficacité de l'inspection du travail pour la prévention des RPS
- Résultats encourageants, améliorations dans plusieurs domaines
- Néanmoins: les entreprises tendent à percevoir les RPS comme des problèmes individuels nécessitant des mesures de soutien (prévention secondaire individuelle).

→ **Encourager les employeurs à adopter une approche plus organisationnelle et collective (prévention primaire), axée sur l'amélioration des conditions de travail plus que sur le soutien individuel.**